



Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Fax : 03 85 40 18 44
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 31 Janvier 2022

COMPTE-RENDU

Réunion du conseil municipal du 28 Janvier 2022

Présents : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice - PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line – CHALOT Jany – DAUVERGNE Pascale - CAZIER Isabelle – MASSKOURI Kaltoume – SERGENT Nathalie
MM. DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – VION Pierre -BOILLET Stéphane - BERTHET Daniel – MARICHY Jean-Paul - PINDADO Nicolas - ANDRE Daniel – VIALET Eric - BAUDIN Clément

Absents excusés : Patricia POUX (a donné pouvoir à Jean-Jacques VASSAUX)
Secrétaire de séance : Eric VIALET

Le compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Décisions prises par délégation du conseil municipal :

- Saisine en référé expertise du Tribunal Administratif pour les problèmes au groupe scolaire
- Acquisition d'un mobil home pour le camping pour un montant de 30 456.00 € HT
- Participation au projet du syndicat mixte de la Bresse bourguignonne « Chez moi sûr pour une participation de 350.00 €

FINANCES

Fonds d'Aide au Football Amateur : éclairage par leds Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA - Mme PRABEL

Le dossier du changement de l'éclairage du stade par leds avait été retenu dans notre subvention DSIL-Rénovation énergétique. Nous avons été informés que nous pouvions également solliciter le Fonds d'Aide au Football Amateur pour un éclairage par leds. Il est rappelé le descriptif et le coût estimé. Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une aide au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur.

Notre dossier concernant l'arrosage a été enregistré auprès du District mais il convient de reprendre une subvention sur 2022. A l'unanimité, le conseil municipal confirme notre demande.

Subventions France Relance - Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA - Mme PRABEL

Des opportunités sont encore annoncées sur des subventions France Relance et il est possible que des actions communales puissent être éligibles. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour déposer des :

Fonds Friches : le Premier Ministre a annoncé une rallonge de 100M d'euros d'aides à la réhabilitation de friches. Quand l'appel à projet sera lancé, nous pourrions postuler pour les travaux sur l'ancienne friche Girard en centre-bourg.

Transformation Numérique : le volet transformation numérique de France Relance pourrait encore enregistrer des dossiers sur 2022. Nous pourrions solliciter une aide dans le cadre des relations aux usagers avec : abonnement au service d'informations Panneau Pocket et acquisition d'un écran d'information pour l'accueil de la mairie et la dématérialisation des demandes d'urbanisme.

TRAVAUX

SYDESL : Travaux d'enfouissement Rue Traversière – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA –

Le SYDESL nous a communiqué les montants pour les enfouissements à réaliser Rue Traversière. Les travaux pourraient démarrer en février, Ces travaux étaient prévus dans le cadre de l'opération globale de la Rue Traversière. Il convient de confirmer notre accord au SYDESL suivant les participations suivantes :

Enfouissement réseau Télécom : 12 732 € avec une participation du SYDESL de 4244 €

Réseau électrique : 32 000 € HT entièrement à la charge de la commune

Accord à l'unanimité.

URBANISME

Renouvellement de la convention d'instruction des autorisations d'urbanisme– Rapporteur : M.DELONG

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne met à disposition des communes adhérentes un logiciel de dématérialisation des demandes d'urbanisme. La commune qui adhère au service instructeur a toujours soutenu les démarches de dématérialisation. Franck DELONG présente la démarche et l'objet de l'avenant concerné pour confirmer la démarche. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer l'avenant.

Point sur le lotissement Chemin du Port . Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Madame le Maire présente la dernière version d'aménagement du futur lotissement avec répartition des lots et des voiries. Il manque l'estimation des travaux du SYDESL pour présenter au conseil municipal le budget prévisionnel et débattre sur le prix au m2 des futurs lots.

ASSEMBLEE

Droit de formation des élus - Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA

Il est adressé au conseil municipal une plaquette sur le droit à formation existant pour les élus. Il y est précisé notamment comment activer son droit individuel à la formation (DIF). La commune confirme son soutien au droit de formation des élus et la fixation d'un budget annuel conforme à la loi correspondant à 2% des indemnités versées.

PERSONNEL

Télétravail dans la collectivité Rapporteur : Mme PRABEL

La commune a mis en place depuis fin 2020 les outils permettant le télétravail notamment avec les instructions en période de crise sanitaire. Une organisation s'est mise en place en mairie qui fonctionne très bien avec une demi-journée par semaine pour chaque agent et le centre d'animation sociale et culturelle peut aussi être concerné. Comme nous sommes une petite structure, le télétravail s'applique dans la mesure de nos possibilités et du maintien de l'accueil habituel. Les dispositions réglementaires prévoient depuis le 1^{er} septembre 2021, un forfait télétravail de 2.5€ par jour dans une limite de 220 € par an. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette allocation forfaitaire.

INTERCOMMUNALITE

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour un dossier arrivé après l'envoi des invitations : accord à l'unanimité du conseil municipal. En effet, la communauté de communes souhaite modifier ses statuts par l'ajout de la compétence « Exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques

existants ». Après avoir donné des précisions sur cette nouvelle compétence, Madame le Maire propose de délibérer et cette modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

Questions et informations diverses

Projet d'un Parc Naturel Régional : les discussions se poursuivent au niveau de la Bresse bourguignonne pour la création d'un Parc Naturel Régional. Afin que les élus soient informés de l'évolution de ce dossier, le dernier rapport d'opportunité est adressé aux conseillers. Madame le Maire présente les grandes lignes du projet actuel.

Ancien mobil home du camping : il est évoqué de faire une information pour un éventuel acheteur.

Madame le Maire informe que les éléments de l'ancien skate-park ont été vendus pour 250 €.

Madame le Maire évoque la dernière réunion du conseil d'administration de l'EHPAD.

Prochaines réunions :

Conseils Municipaux les 18 février et 18 mars

Commission Finances le 5 mars à 9h00

Rappel des commissions déjà convoquées : Social le samedi 5 février – Vie associative le samedi 12 février.

LE MAIRE
Béatrice LACROIX-MFOUARA



